

Madame la Directrice Académique,

En cette rentrée, en Finistère, comme partout en France, l'Ecole publique manque de tout : manque d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, de médecins scolaires, d'infirmières scolaires...

C'est pourquoi comme les années précédentes, FO demande l'annulation de toutes les fermetures de classe ainsi que la création de postes nécessaires de brigade notamment. FO est depuis plusieurs jours aux côtés des écoles de Lucie et Raymond Aubrac de Brest, du Poan Ben à Morlaix, Plounéour Menez et de Plouyé qui revendiquent légitimement une ouverture de classe. Nous sommes aux côtés de toutes les écoles qui subissent les mesures de suppressions de postes prises par ce gouvernement.

Les effectifs vont à nouveau exploser et le ministre Attal prétend régler le problème des absences non-remplacées avec le « Pacte » quasi unanimement rejeté par les enseignants. En effet, ce « Pacte » constitue une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels. Il est massivement rejeté, comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'Ecole.

Cette rentrée, c'est aussi l'entrée en application le 1<sup>er</sup> septembre de la réforme des retraites qui vole deux ans de vie aux travailleurs.

Cette rentrée, c'est le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui continue de s'effondrer alors que l'inflation explose.

Cette rentrée, c'est le manque de postes statutaires et de professeurs des écoles (pour pallier les absences non-remplacées, pour que les RASED puissent répondre à tous les besoins, pour permettre l'accueil des élèves en situation de handicap en attente d'une place en IME ou en ITEP).

Cette rentrée, ce sont des décrets passés en catimini pendant les congés et qui placent désormais les directeurs et directrices d'écoles en position de supérieurs hiérarchiques, enfoncent le clou du nouveau management public, vont venir détériorer les collectifs de travail, les relations interpersonnelles, les relations professionnelles, et marquent un nouveau pas vers la fusion des corps d'inspection. Notons qu'un de ces décrets permet aux directeurs de suspendre l'accès de l'école à un élève. Ce décret, qui ne mentionne à aucun moment l'IEN, établit donc dans le cadre de la loi Rilhac une nouvelle délégation de compétences des autorités académiques vers le directeur, désormais en première ligne, à l'instar d'un chef d'établissement, pour supporter les tensions et les pressions qui ne manqueront pas desurvenir de toutes parts en cas de situation problématique avec un élève.

Après la provocation du président Macron qui estime qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et que les enseignants reprennent le 20 août, l'annonce du ministre Attal d'interdire le port de l'abaya est une

mesure de diversion et de division pour détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée et du chaos organisé par le gouvernement. Ce contre-feu risque de déclencher des conflits et de placer les personnels, en particulier de direction, en difficulté. La FNEC-FP FO 29 rappelle que la Laïcité, c'est avant tout le respect de la loi de 1905 qui assure la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat, lequel ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte. Cela passe par l'abrogation des lois anti-laïques, l'arrêt des mesures de territorialisation et de privatisation de l'Ecole : « *Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée !* »

**Notre organisation ne tombera pas dans le panneau de la division et appelle les personnels du département à se réunir dès cette rentrée pour résister, pour « faire bloc » sur les revendications, notre feuille de route !**

- **Augmentation des salaires, tout de suite ! Retrait du « Pacte » !**
- **Création des postes statutaires nécessaires! Aucune fermeture!**
- **Abrogation de la Réforme Macron des retraites !**
- **Arrêt du démantèlement de l'enseignement spécialisé ! Non à l'acte 2 de l'École inclusive !**
- **Abrogation de Parcoursup et du bac Blanquer !**
- **Retour à 4 jours pour tous sur 36 semaines.**